



Boeuf de Charolles, Mahrez Cherifa



Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine

Une région très bien dotée en indications géographiques et labels rouges

La Bourgogne-Franche-Comté compte 181 produits sous indications géographiques (IG) et labels rouges (LR) dans des filières variées de produits bruts tels que les viandes de boucherie et les volailles, de produits transformés tels que les vins, les produits laitiers, les charcuteries et, plus récemment, de produits de la forêt avec l'AOC Bois du Jura et le label rouge Sapin de Noël coupé.

La région possède 11 % des exploitations françaises sous IG et / ou LR.

Près d'une exploitation sur deux en Bourgogne-Franche-Comté est habilitée à produire sous IG ou LR, soit un total de 12 873 exploitations en 2019.

Le mémento IG / LR*, réalisé en partenariat par la DRAAF, l'INAO et la Chambre régionale d'agriculture, dresse un panorama complet de ces produits sous signe de qualité.

**Pour plus de détail, reportez-vous au dossier Agreste « Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019 », juin 2021*



Les chiffres de la filière



Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté 2021 ; DRAAF BFC ; INAO ; Chambre régionale d'agriculture de BFC

181 produits sous indications géographiques et labels rouges en 2019

L'ensemble du vignoble régional sous indications géographiques

Une centaine d'AOP et sept IGP produisent près de 1,6 million d'hectolitres en moyenne quinquennale sur une surface de près de 34 000 hectares (voir *Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté p 22 de ce document*). À l'échelle nationale, le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté n'est pas le plus grand en taille, mais la réputation mondiale de ses crus n'est plus à démontrer. Le chiffre d'affaires dégagé par cette filière atteint 1,6 milliard € en moyenne quinquennale 2015-2019.

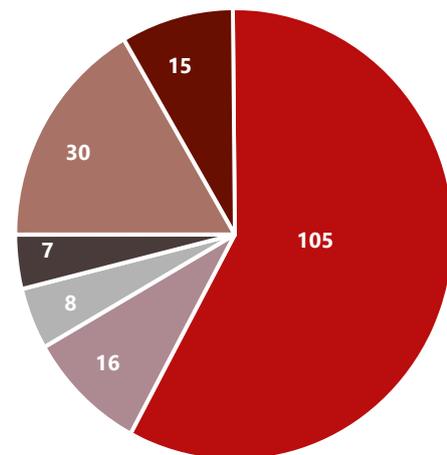
Les deux tiers de la production se font en vin blanc. 92 % des 4 484 exploitations viticoles vinifient ou font vinifier leurs productions sous IG.

Un tiers de la production nationale de produits laitiers sous IG issu de la région

Les fromages sous IG contribuent fortement à la réputation gastronomique de notre région. Ils représentent près du tiers des fromages français commercialisés sous IG, aussi bien en volume qu'en chiffre d'affaires.

Le Comté, première appellation fromagère en volume en France, avec plus de 62 220 tonnes en 2019, pèse à lui seul pour deux tiers du volume régional commercialisé sous IG.

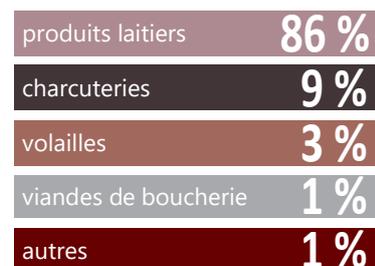
6 AOP fromages de vache (Comté, Morbier, Mont d'Or, Chaource, Époisses et Bleu de Gex) et 4 IGP (Emmental français Est-Central, Gruyère, Brillat-Savarin et Soumaintrain) illustrent le savoir-faire régional. L'AOP Beurre et Crème de Bresse ainsi que les deux AOP fromages de chèvre Charolais et Mâconnais viennent compléter ce large panel.



- Vins (98 AOP et 7 IGP)
- Autres (7 AOC-IG spiritueux, 1 AOC produit forestier, 1 IGP agroalimentaire, 6 LR autres produits)
- Volailles (2 AOP, 2 IGP, 26 LR)
- Charcuteries (2 IGP, 5 LR)
- Viandes de boucherie (1 AOP, 2 IGP, 5 LR)
- Produits laitiers (8 AOP fromages, 4 IGP fromages, 1 AOP beurre, 1 AOP crème, 2 LR fromages)

Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

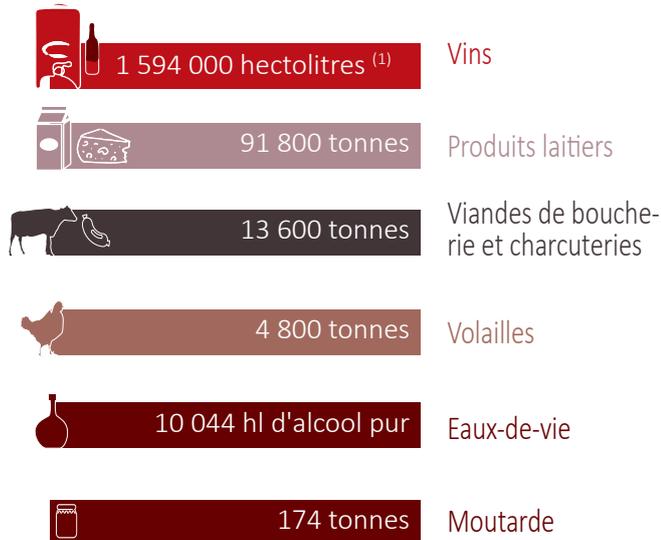
Répartition du chiffre d'affaires des produits sous IG hors vins



Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

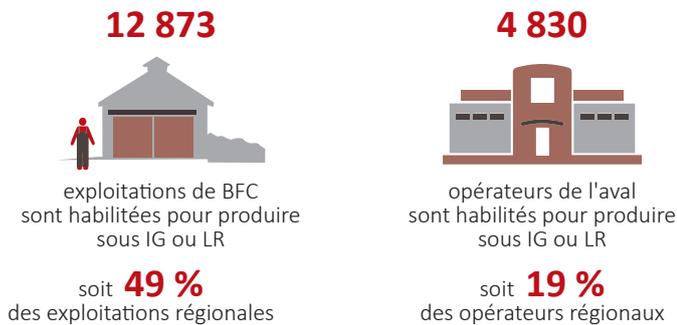
•••• Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine ••••

Volumes commercialisés des produits sous IG en Bourgogne-Franche-Comté



⁽¹⁾ Les volumes de vins sont à la production et non à la première commercialisation
Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

Contributions à l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

L'AOP Bœuf de Charolles et l'IGP Charolais de Bourgogne : emblématiques mais peu utilisées

Près de 2 200 exploitations sont habilitées à produire en viande sous IG et LR en Bourgogne-Franche-Comté, soit 10 % des exploitations habilitées au niveau national, majoritairement des exploitations bovines.

Le chiffre d'affaires régional des filières viandes de boucherie et charcuteries s'élève en 2019 à 93 millions € pour les seules IG. 87 % de ce chiffre est généré par la filière charcuteries (IGP Saucisse de Montbéliard et IGP Saucisse de Morteau). Les AOP Bœuf de Charolles et IGP Charolais de Bourgogne restent confidentielles malgré un potentiel de développement important.

L'AOP Volaille de Bresse, la plus ancienne des appellations d'origine en agro-alimentaire

L'AOP Volaille de Bresse, reconnue en 1957 et dont la zone se situe principalement à cheval sur la Saône-et-Loire et l'Ain, est, elle-aussi, fortement emblématique, et contribue à la notoriété de notre territoire. Cependant, la plus grosse partie des volumes en viande de volailles est produite par les IGP Volailles du Charolais et Volailles de Bourgogne, le plus souvent associées à certains labels rouges des 26 présents en Bourgogne-Franche-Comté.

Des productions confidentielles mais qui participent au patrimoine régional

Les IG spiritueux et eaux de vie (Cassis de Bourgogne, Cassis de Dijon... jusqu'à l'Absinthe de Pontarlier reconnue en 2019), l'IGP Moutarde de Bourgogne et les produits de la forêt (AOC Bois du Jura et LR Sapin de Noël coupé), sans oublier les labels rouges farines et escargots, témoignent de l'extraordinaire diversité de notre région en produits sous signes de qualité.



quiveutdufromage.fr